



Declarations fiscales, risque de penalisation

Par **Tremet**, le **06/10/2008 à 16:37**

Bonjour,
Voilà mon problème : je n'ai jamais déclaré mes revenus à l'administration fiscale. En effet, disposant de revenus très faibles (max. 7500 euros net par an) mais vivant chez mes parents (qui ne gagnent pas des masses non plus), j'ai toujours pensé que ça serait inutile de déclarer ces sommes. Dernièrement des amis m'ont prévenu que le fisc pourrait très bien me pénaliser de mes omissions. Enqu'en est-il ?

Par **Marion2**, le **06/10/2008 à 18:14**

Vous êtes dans l'obligation de faire une déclaration annuelle pour les impôts, même si vous ne percevez aucun revenu !

Par **Tremet**, le **06/10/2008 à 18:22**

et avez-vous une idée de ce que je risque ?